



Emménager dans un appartement vide

Par **Seyhan**, le **20/05/2008** à **22:19**

Bonjour, j'aurai besoin de votre aide pour une situation un peu confuse, je vous explique :
:rn:rnMon voisin s'est vu refuser l'accès à un appartement car famille nombreuses. Il avait entrepris des travaux dans cet appartement avant de se voir refuser l'accès. Cela date d' il y à quelques mois, il ne paie donc plus de loyers depuis.
:rnEntre temps le propriétaire est décédé et mon voisin m'a remis les clés.
:rnJ'aimerais donc emménager dans ce 2 pièces mais est ce que je peux ? sachant qu'il n'y a pas, encore, de nouveau propriétaire. :rn:rnLe notaire qui gère l'immeuble ne peut me faire de bail. :rnPar contre le propriétaire décédé n'a jamais fait de contrat de bail à quiconque dans l'immeuble.
:rn:rnQu'est ce que je risque à emménager "comme ça" en ouvrant gaz et électricité à mon nom et en payant mes loyers. Comme le reste des occupants.
:rn:rnMerci de l'aide que vous pourrez m'apporter.
:rn:rnCordialement